



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
pour diffusion immédiate

Protection des trois grandes îles

41 164 citoyens de la grande région métropolitaine demandent la protection de ces îles au gouvernement du Québec

Laval, le 12 mai 2010. Aujourd'hui, Mme Francine Charbonneau, députée libérale de Mille-Îles, M. Mathieu Traversy, député péquiste de Terrebonne, ainsi que M. Amir Khadir, député de Québec solidaire de Mercier, ont remis à l'Assemblée Nationale la pétition de l'organisme *Sauvons nos trois grandes îles*. Fort de l'appui de 41 164 citoyens, l'organisme demande au gouvernement qu'un moratoire de trois ans soit décrété sur tous les projets de développement touchant les îles Saint-Joseph, Saint-Pierre et aux Vaches, situées dans la rivière des Mille Îles sur le territoire de Laval. Ce moratoire permettrait au gouvernement d'entreprendre des démarches en collaboration avec les instances compétentes pour acquérir ces îles afin de les protéger, les mettre en valeur et les rendre accessibles au public.

Selon la porte-parole de l'organisme, Huguette Larochelle, «en cette année internationale de la biodiversité, l'adoption de ce moratoire serait un beau geste de la part du gouvernement en faveur de nos précieux milieux naturels en milieu urbain». Les signataires interpellent Québec car ces trois grandes îles de l'archipel St-François constituent un patrimoine naturel collectif exceptionnel en raison de son étendue de 197 hectares, de sa localisation en milieu urbain, et de sa faune et de sa flore sauvages. À Laval, elles représentent le seul espace naturel d'envergure avec vue sur l'eau.

Avec l'acquisition à des fins de parc de ces trois îles, les Lavallois seraient les premiers à bénéficier d'un grand parc naturel puisque cet archipel pourrait augmenter de façon importante le territoire du Parc de la Rivière-des-Mille-îles, donnant un nouvel accès public de dix kilomètres aux rives de la rivière. Le maire de Laval, M. Gilles Vaillancourt, a déjà donné son appui au projet. En effet, à l'automne 2009, il promettait publiquement de faire pression sur le gouvernement pour qu'il acquière les îles. De plus, il annonçait que la Ville participerait aux coûts d'acquisition. Par sa situation géographique et son envergure, le parc de l'archipel St-François offrirait un accès public au patrimoine vert et bleu à l'ensemble des résidents de la grande région métropolitaine où vit la moitié de la population du Québec. Ce parc naturel unique serait accessible à partir de Laval et de Terrebonne, deux régions dont la population ne cesse de croître.

Rappelons qu'en 2009, les cinq députés libéraux lavallois ont obtenu pour l'organisme une subvention du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs afin de lui permettre de mandater l'organisme Éco-Nature pour réaliser une étude de la pertinence écologique des îles de l'archipel St-François. Les résultats de l'étude devraient paraître bientôt.

L'organisme *Sauvons nos trois grandes îles* a reçu l'appui de nombreux organismes dont : les conseils régionaux de l'environnement de Laval, Lanaudière et Montréal, *Éco-Nature*, la *Coalition verte*, *Nature Québec*, *Flora Quebeca*, et la *Fondation David Suzuki*. De plus, *Sauvons nos trois grandes îles* est membre de *Partenaires du Parc Écologique de l'Archipel de Montréal*.

-30-

Pour information:

Huguette Larochelle, présidente : (450)666-0868

hupila@hotmail.com

www.sauvonsnostroisgrandesiles.com